

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution concernant la demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), déposée par Immeubles DTM inc., afin d'aménager 32 logements sur les lots 4 090 909, 4 090 910, 4 817 569 et 4 817 570 du cadastre du Québec.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

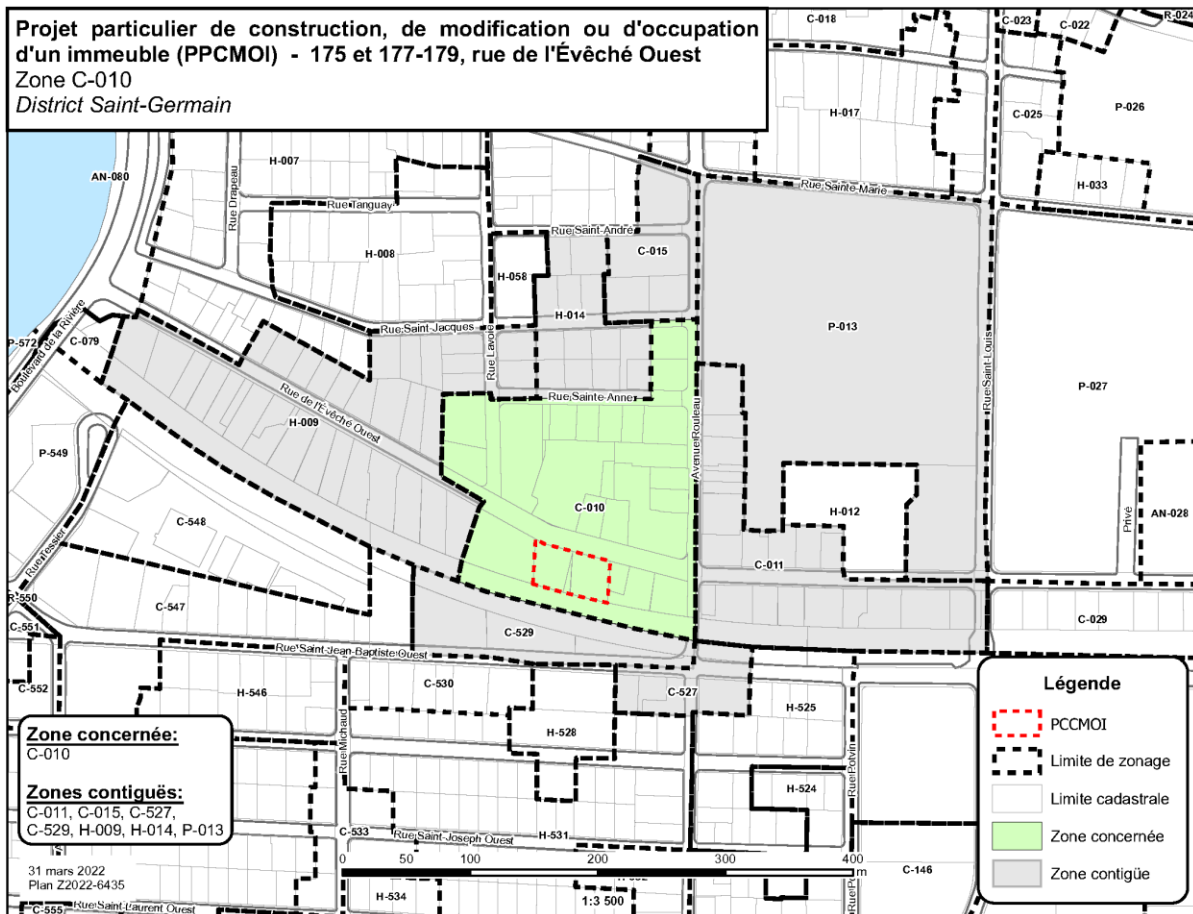
1. Lors de la séance ordinaire du 4 octobre 2022, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un premier projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), soumis par Immeubles DTM inc. sur les lots 4 090 909, 4 090 910, 4 817 569 et 4 817 570 du cadastre du Québec, sis au 175 et 177-179, rue de l'Évêché Ouest, district Saint-Germain.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 7 novembre 2022**, à compter de **20 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le premier projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
4. La zone concernée et les zones contiguës sont illustrées au croquis ci-joint. Ce croquis peut être consulté sur le site Web de la Ville de Rimouski à : rimouski.ca/avis-publics ou selon les modalités spécifiées au point 5.
5. Le premier projet de résolution et le croquis ci-haut mentionnés peuvent être consultés au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski, du lundi au vendredi durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45.

FAIT À RIMOUSKI, CE 12^E JOUR D'OCTOBRE 2022



Le greffier,
Julien Rochefort-Girard, avocat

CROQUIS*



* La version électronique du croquis peut être consultée sur le site Web de la Ville à l'adresse : www.rimouski.ca/avispublics